



## **DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

Le Directeur du Théâtre national de l'Opéra Comique,

Vu le décret n°2004-1232 du 20 novembre 2004 fixant le statut du Théâtre national de l'Opéra Comique ;

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination de Monsieur Olivier MANTEI aux fonctions de Directeur du Théâtre national de l'Opéra Comique ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

### **DECIDE**

Depuis sa nomination en qualité de Directeur du Théâtre national de l'Opéra Comique le 27 juin 2015, Olivier Mantei a choisi de ne pas avoir recours à un administrateur. Cette organisation nécessite de mettre en place une délégation des responsabilités antérieurement dévolues au poste statutaire d'administrateur, que le Directeur ne peut assurer intégralement, au bénéfice de l'équipe de direction de l'établissement.

### **Article 1 :**

Dans le cadre de la réorganisation mise en place en l'absence de nomination effective d'un administrateur, délégation permanente de signature, est donnée à Madame Nathalie LEFEVRE, Directrice administrative et financière, à effet de signer, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 :

- Les attestations de frais de réception ;
- Les demandes de remboursement de frais ;
- Les ordres de mission en France et à l'étranger ;
- Les contrats de mise à disposition d'espaces publics pour un montant inférieur à 4 000 euros HT ;
- Les bons de commande et les engagements de dépenses pour un montant inférieur à 10 000 euros HT ;
- Toute certification de service fait, les demandes de paiements, les liquidations et bordereaux de mandats dès lors qu'ils n'excèdent pas le montant de l'engagement juridique initial ;
- Les bordereaux de titres de recettes ;
- Tout type de note administrative destinée à l'agence comptable (réduction de titre de recettes, ré-imputation comptable...)

**Article 2 :**

La présente délégation sera publiée sur le site Internet du Théâtre national de l'Opéra Comique et au *Bulletin officiel* du Ministère de la Culture et de la Communication.

Fait à Paris, le 17 juillet 2016

Olivier MANTEI

Signature du bénéficiaire

Nathalie LEFEVRE